

**CLASSE A HORAIRES AMENAGES FOOTBALL
6EME/5EME/4EME/3EME - RENTREE SCOLAIRE 2023**

Objectif de la section :

Il s'agit de permettre à des jeunes de 10 à 15 ans, attirés par le football, de concilier leurs études secondaires et la pratique sportive au plus haut niveau.

Conditions générales d'admission :

- Etre licencié du club de football de St Brice sous forêt ;
- Obtenir un avis favorable du professeur d'EPS/chef d'établissement, professeur des écoles/directeur pour les CM2, sur les aptitudes du candidat à concilier un parcours sportif exigeant et ses études ;
- Attester d'une appréciation favorable sur la valeur technique du joueur, délivrée par le responsable du club de football où l'élève joue habituellement ;
- Avoir un comportement scolaire sérieux.

Organisation des cours :

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Les élèves de cette classe sont soumis aux mêmes obligations scolaires, notamment la présence aux évaluations (devoirs sur table, devoirs maison, interrogations orales).

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 2 entraînements par semaine et la fréquentation de l'UNSS (participations aux compétitions).

Les entraînements de la section auront lieu les mardis et jeudis de 15h35 à 17h30. Ils sont encadrés par un professeur d'EPS coordinateur et un éducateur sportif diplômé du club.

Le club met à disposition des mini-bus pour emmener les élèves au club directement après les cours.

NB : une partie des entraînements se fait au gymnase (futsal) durant l'année scolaire.

Dossier de candidature 2023-2024 - Entrée en section FOOTBALL

NOM Prénom : Né le : Nationalité :
Adresse :
Profession parent 1 : parent 2 :
N° de téléphone : Courriel :@.....

SITUATION SPORTIVE

- Résultats en EPS durant l'année scolaire
- UNSS : OUI NON Activité :
- Club fréquenté : Catégorie :
 - Niveau : National Honneur Promotion Régional District
 - Nombre d'entraînements / semaine : Poste occupé :
 - Nom de l'entraîneur : Tél :
- Niveau de sélection : France Ligue District Aucune

SITUATION SCOLAIRE

- Etablissement scolaire fréquenté cette année :
- Adresse de l'établissement scolaire fréquenté :
.....
- Classe : LV1 : LV2 :
- L'élève bénéficie-t-il d'un PAI ? OUI NON
- L'élève bénéficie-t-il d'un PAP ? OUI NON

ENSEIGNEMENTS ET ORIENTATION ENVISAGES

- L'élève sera-t-il : externe demi-pensionnaire
- Etes-vous candidat dans d'autres sections sportives : OUI NON
- Si oui, lesquelles :

APPRECIATIONS DES APTITUDES

Appréciation du Chef d’Etablissement ou du directeur d’école : (pour les 2 premiers trimestres de l’année en cours ou des 2 derniers semestres, faire apparaître si l’élève est capable de réussir sa scolarité, au collège au regard des compétences attendues et compte tenu des exigences sportives ; l’élève a-t-il un comportement sérieux en classe et dans l’école/le collège)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOM :
Date et signature :
Cachet de l’établissement :

Appréciation du professeur d’EPS ou du professeur des écoles

.....
.....
.....
.....
.....

NOM :
Contact (adresse mail académique par exemple) :@.....
Date et signature :

Appréciation de l’entraîneur (*)

.....
.....
.....
.....

NOM : Date et signature :

(*) Faire apparaître notamment dans les appréciations, des indications sur :
- le rythme de travail, la coordination motrice, l’investissement, l’écoute...
- l’élève sait-il respecter des consignes, est-il présent de manière assidue aux entrainements ?

Pièces à joindre

- Une lettre rédigée par l'enfant (expliquer les raisons pour lesquelles il souhaite intégrer la section sportive du collège, ses motivations...);
- Pièces justificatives de sélection (si vous avez participé à des stages de sélection) ;
- 1 enveloppe autocollante non affranchie à l'adresse des parents ;
- 1 enveloppe autocollante non affranchie à l'adresse de l'établissement scolaire fréquenté par l'élève en 2022/2023 ;
- la photocopie des 3 derniers bulletins ou du livret scolaire ;
- la photocopie de la licence sportive (ou attestation du club fréquenté) ;

Le dossier est à renvoyer IMPERATIVEMENT pour le **Judi 13 avril 2023 (dernier délai)** à l'adresse suivante :

Collège L'Ardillière de Nézant – 1 chemin de Nézant – 95350 St Brice sous forêt.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA AUTOMATIQUEMENT REJETE

Votre enfant devra se rendre disponible pour les **tests de selection** organisés fin mai (**24 et/ou 31 mai**).
Information à venir sur le site internet du collège dans l'onglet section football.

Etude des candidatures le jeudi 01 juin 2023.

Un courrier d'information vous sera envoyé durant le mois de juin afin de vous indiquer si la candidature de votre enfant a été retenue ou non.